



Mission Locale
Sud Jura

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE

RAPPORT D'ACTIVITÉS

20 23



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ



Jura
LE DÉPARTEMENT



La Mission Locale Sud Jura

Une association collégiale

Collège des élus	9 membres min
Collège des membres de droit	3 membres min
Collège des partenaires économiques et sociaux	2 membres min
Collège des partenaires locaux et des personnes ressources	2 membres min



Le bureau de l'Association - 31/01/2024

Présidente — Christiane MAUGAIN, CC ECLA

Vice-Présidente — Jacqueline LAROCHE, CC Haut Jura Arcade

Trésorière — Carence

Secrétaire — Marie Odile MAINGUET, CC Bresse Haute Seille

Maryse JOHANN, Banque Alimentaire du Jura

SOMMAIRE

- 1. Les chiffres de l'activité 2023**
- 2. Nos offres de service globale**
- 3. La Mission Locale Sud Jura**
- 4. Les permanences**
- 5. Le réseau des Missions Locales en Bourgogne Franche-Comté**
- 6. Le financement 2023**
- 7. Le budget prévisionnel 2024**
- 8. Les perspectives 2024**

Les Chiffres clés de l'activité 2023

LES JEUNES REÇUS POUR LA PREMIÈRE FOIS : PRIMOS-ACCUEIL

656 jeunes ont été accueillis pour la première fois en 2023 à la Mission Locale Sud Jura, chiffre qui a augmenté par rapport à 2022 (un peu plus de 5,5%).

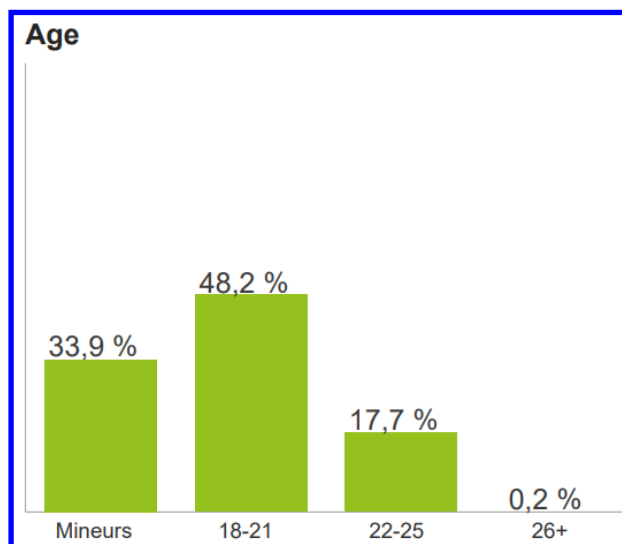
Genre



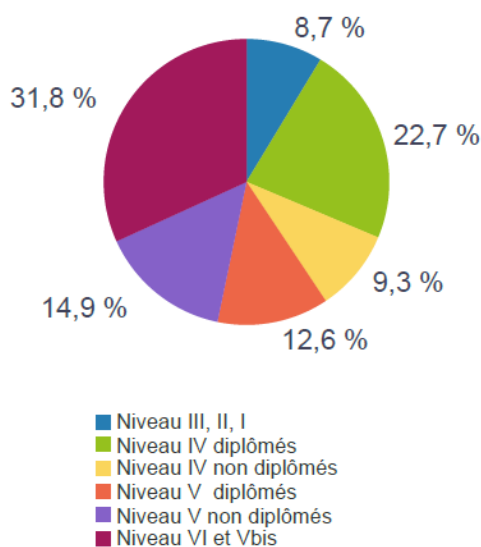
Situation familiale

90,9 % sont célibataires
7,9 % sont mariés, pacsés ou vie maritale

Age



Formation ★



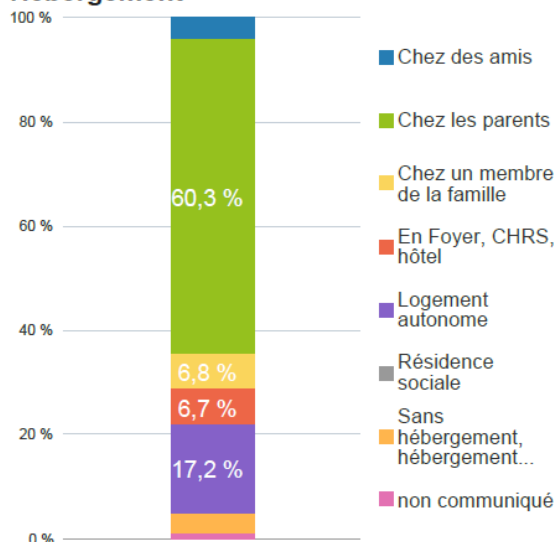
Mobilité

72,0 % Aucun moyen de transport individuel motorisé
24,4 % Automobile
3,5 % Motocyclette ou scooter
27,2 % Permis B
22,1 % Transport en commun

Zone d'habitation

11,3 % résident dans un quartier prioritaire (QPV)
16,4 % résident dans une zone de redynamisation rurale (ZRR)

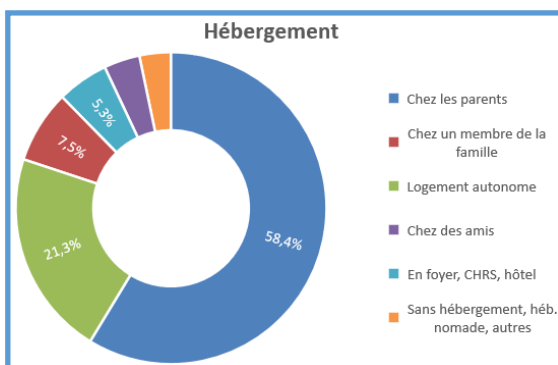
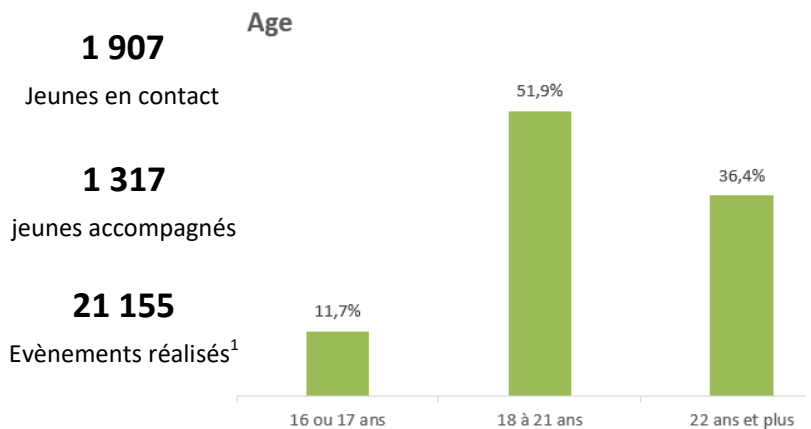
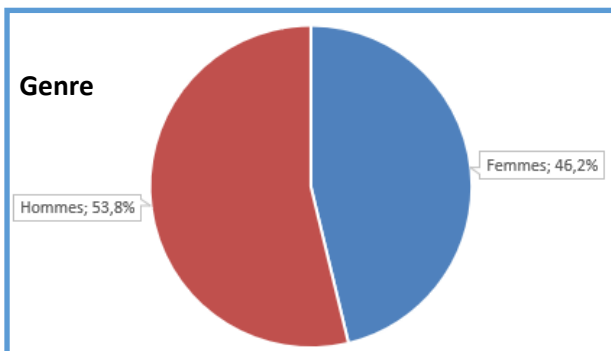
Hébergement



Les Chiffre clés de l'activité 2023

LES JEUNES SUIVIS PAR LA MISSION LOCALE JEUNES ACCOMPAGNÉS

L'accompagnement se fait en individuel et/ou en actions collectives. C'est au cours de l'entretien que le conseiller aide le jeune à préparer son orientation et à déterminer avec lui les moyens pour réaliser toutes ses démarches.



9 006

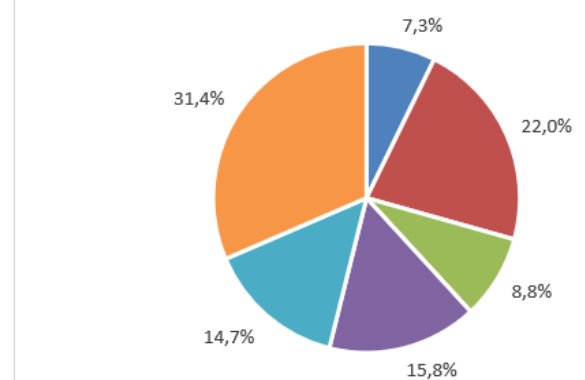
Entretiens réalisés
(individuels, ateliers,
info. Coll.)

5 436

Entretiens individuels réalisés

Formation ★

- Niveau III, II, I (Diplômés de l'enseignement supérieur)
- Niveau IV diplômés (Baccalauréat diplômés)
- Niveau IV non diplômés (Baccalauréat non diplômés)
- Niveau V diplômés (CAP ou BEP diplômés)
- Niveau V non diplômés (CAP ou BEP non diplômés, 2nde, 1ère)
- Niveau VI et Vbis (Non qualifiés)



Titre du diplôme	Niveau de diplôme
CAP : CAP : Certificat d'aptitude professionnelle, BEP : BEP : Brevet d'études professionnelles	3 (anciennement V)
Baccalauréat	4 (anciennement IV)
DEUG : DEUG : Diplôme d'études universitaires générales, BTS : BTS : Brevet de technicien supérieur, DUT : DUT : Diplôme universitaire de technologie, DEUST : DEUST : Diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques	5 (anciennement III)
Licence, licence professionnelle, BUT : BUT : Bachelor universitaire de technologie	6 (anciennement II)
Maîtrise	6 (anciennement II)
Master, diplôme d'études approfondies, diplôme d'études supérieures spécialisées, diplôme d'ingénieur	7 (anciennement I)
Doctorat, habilitation à diriger des recherches	8 (anciennement I)

Situation familiale

Célibataire	90,7%
Marié(e), Pacs, Vie maritale	8,4%

Zone d'habitation

QPV (Quartier prioritaire politique de la ville)	13,4%
ZRR (Zone de revitalisation rurale)	17,0%

Mobilité

Automobile	24,6%
Aucun moyen de transport individuel motorisé	72,8%
Permis B	32,2%

¹ évènements = entretien individuel, SMS, atelier, téléphone, email, visite, entretien partenaire, courrier, information collective, médiation

Offre de services et Accompagnement global

**PACEA : Parcours Contractualisé
d'Accompagnement vers l'Emploi et
l'Autonomie**



332 jeunes sont entrés dans le dispositif,
- dont **46,7 %** de femmes ;
- **19 %** sont mineurs ;
- **26 %** ont une RQTH
- **41,3 %** sont sans qualification ;
- **11,4 %** résident en QPV,
- **19,3 %** en ZRR.
347 jeunes sont présents dans le dispositif en fin d'année 2023

Phase d'accompagnement	340
Accéder à l'autonomie et sécuriser son projet	160
Définir et formaliser son projet personnel et professionnel	107
Mettre en œuvre son projet personnel et professionnel	72
PIAL	1

Nombre de PACEA démarrés	PACEA avec au moins une phase d'accompagnement	PACEA avec une phase d'accompagnement	PACEA avec deux phases d'accompagnement	PACEA avec trois phases d'accompagnement ou plus
337	319	291	27	1

PPAE : Projet Personnalisé d'Accès à l'Emploi

Pôle emploi devient



Ce projet a pour objet de favoriser le retour à l'emploi de tous les demandeurs d'emploi. L'accord cadre entre Pôle Emploi et la Mission Locale affiche la coopération déclinée sur le territoire afin de mieux répondre aux difficultés des jeunes qui sont ni en formation, en étude ou en emploi (NEET)

Ce sont **83** jeunes orientés par Pôle Emploi vers la Mission Locale Sud Jura, dont **49,4 %** sont des femmes et **13,3 %** sont mineurs.

39,8 % c'est la part des jeunes sans qualification (Niveau VI, Vbis et V non diplômé)

10,8 % résident en zone QPV, **21,7 %** vivent en ZRR

122 jeunes sont encore dans le dispositif en fin d'année 2023

Offre de services et Accompagnement global



La Mission Locale est chargée de **contrôler le respect de l'OdF** et de mettre en œuvre des actions de repérage et d'accompagnement.

La structure doit recevoir les informations utiles grâce aux données renseignées par les établissements scolaires, les CFA et les institutions publiques, via le SI RIO. Des listes de jeunes remontent sur I-Milo. Le travail consiste à rapatrier les noms de la liste 3 sous I-Milo sur la liste 2. Il s'agit d'un travail de saisie. La liste 3 est donc « vide » et les conseillères doivent saisir pour chaque jeune qui se trouve sur la liste 2 une situation. Dans le cas, où le jeune est déjà connu par une conseillère Milo, charge à cette dernière de bien renseigner la situation et la ligne OdF décrochage scolaire (événement dédié à l'OdF).

Lorsque le jeune est non connu par la Milo et qu'une situation existe potentiellement (infos issues de RIO,...) nous nous rapprochons du CIO, de la famille, des CFA, du PRP (ex DAQIP)... afin de bien connaître la situation ou pas, et de croiser nos listes. Si nous avons tous les éléments, nous pouvons saisir sous I-Milo la situation.

L'Obligation de Formation s'applique à tout jeune à l'issue de sa scolarité obligatoire et ce jusqu'à 18 ans. Il s'agit de proposer des solutions de retour à l'école, d'accès à la qualification et à l'emploi.

Si le jeune est sans solution, nous contactons téléphoniquement ses parents et nous proposons un RDV à la Milo. Le 1er rdv doit se faire en présence d'un représentant légal. Cela n'est pas toujours le cas.

Si le jeune ne se présente pas à l'entretien sans avoir justifié de son absence au 1er rdv, nous le convoquons par écrit (ainsi que le représentant légal).

PSAD FOQUALE :

Existence d'une charte de fonctionnement et de confidentialité de la PSAD.

La MLSJ est concernée par 2 Plateformes : une sur Lons et une sur St-Claude, un seul CIO.

4 conseillères.ers participent tous les trimestres à une réunion (infos données par CIO et études de situations...).

Echanges une fois par mois avec les conseillères.ers CIO/MLSJ sur Lons-le-Saunier et Saint-Claude autour des nouveaux jeunes mineurs ne répondant pas à l'OdF.

La Réforme des Lycées Professionnels

Avec la réforme des lycées professionnels, les Missions Locales seront sollicitées en amont du décrochage scolaire par les établissements scolaires :

« Tous droits ouverts » : dès septembre 2023, il s'agit de coordonner les lycées et les partenaires locaux de l'accompagnement pour proposer très tôt aux élèves en risque de décrochage scolaire toute une palette de solution

« Ambition Emploi » : dès septembre 2023, il offre un filet de sécurité pour aider les jeunes sans solution, avec ou sans diplôme après leurs années de lycée, à trouver leur voie.

« Avenir Pro » : expérimentation sur année scolaire 2023/2024, puis généralisation ; mieux préparer l'insertion professionnelle grâce à des partenaires extérieurs.

Exemple de tableaux de suivi au 13 mars 2024 :

Jeunes identifiés décrocheurs scolaires	Jeunes identifiés décrocheurs scolaires entrés en parcours d'accompagnement	%	Jeunes reçus au moins une fois en entretien depuis la date de comparaison	%	Jeunes ayant eu au moins un événement depuis la date de comparaison	%	Jeunes en solution d'emploi ou formation	%
114	77	67,5 %	44	38,6 %	62	54,4 %	35	30,7 %
114	77	67,5 %	44	38,6 %	62	54,4 %	35	30,7 %
114	77	67,5 %	44	38,6 %	62	54,4 %	35	30,7 %

Jeunes ne respectant pas l'OF	A contacter	Contact établi	En contact	Contact rompu	Refus d'accompagnement
271	205	12	26	28	0

Nombre d'entretien initial avec un jeune ne respectant pas l'obligation de formation	156
--	-----

Offre de services et Accompagnement global



CEJ : Contrat d'Engagement Jeune

Nombre de jeunes entrés en dispositif

199 jeunes ont intégrés le dispositif CEJ sur un objectif de 227 initialement prévu.

Dont jeunes femmes : 49,7 %

Dont jeunes mineurs : 23,1 %

Dont jeunes RQTH : 13,13 %

Dont jeunes entrés avec un niveau 1 ou 2 : 61,1 %

Dont jeunes entrés avec un niveau 3 et + : 38,9 %

Dont jeunes résidant en QPV : 13,6 %

Dont jeunes résidant en ZRR : 10,6 %

145 jeunes sont toujours accompagnés dans le dispositif CEJ à fin décembre 2023.



Éléments sur le fonctionnement mis en place :

Individuel :

> La structure a fait le choix de mettre à la main des conseillers.ères qui reçoivent les jeunes le dispositif CEJ, ainsi ils-elles les intègrent dans le dispositif et les accompagnent tout au long des 6, 9 ou 12 mois que dure l'accompagnement.

Collectif :

> Trois animatrices CEJ animent les ateliers internes, organisent les temps collectifs et le planning des ateliers ouverts aux jeunes. Ces animatrices organisent également les ateliers avec des partenaires externes et leurs interventions. Elles accompagnent les jeunes lors des sorties, des visites ou autres déplacements avec ou vers les partenaires.

Les difficultés rencontrés :

> Une des plus importantes difficultés consiste à mobiliser les jeunes, les faire s'engager et surtout les garder sur le temps que dure le dispositif. Ceci est récurrent chaque année.

> Le volet administratif est également un élément très chronophage pour intégrer un jeune dans le dispositif, les documents à remplir au démarrage, les documents pour le suivi régulier, les documents à fournir tout au long du parcours sont autant d'éléments qui sclérosent l'accompagnement.

les points positifs :

Le CEJ permet un accompagnement individualisé et personnalisé Les jeunes choisissent les ateliers sur lesquels ils souhaitent s'inscrire selon la pertinence de ceux-ci au sein de leur parcours.

Le dispositif permet et engage le jeune à être en action tout au long de son contrat

Offre de services et Accompagnement global



CEJ : Contrat d'Engagement Jeune

En 2023, nous avons développé les échanges intersites, entre les antennes de Champagnole, Lons le Saunier, et Haut-Jura. Cela permet aux jeunes de rencontrer les autres jeunes sur d'autres bassins, et de pouvoir échanger de façon formelle ou informelle.

Ainsi, les jeunes ont pu se rencontrer lors de sorties culturelles (notamment autour des scènes du Jura), lors de sorties sportives, d'ateliers forum théâtre, improvisations théâtrales...

Les moments forts de l'année

une sensibilisation aux différents handicaps

avec la participation de l'APF, de l'association relai autisme, du club de hand Ball, de l'association Valentin Haüy, de l'association Jura sourds, des ESAT de Lons et St Claude, l'intervention d'une art thérapeute.

Cette sensibilisation a été menée sur le site de Lons-le-Saunier pour les

jeunes de Champagnole et Lons-le-Saunier du 3 au 7 juillet 2023, et sur le site de Saint Claude, pour les jeunes du Haut-Jura du 18 au 22 septembre 2023.

Cette sensibilisation avait deux objectifs :

1- Les éveiller à la citoyenneté, et les impliquer dans le regard que l'on porte sur le handicap, afin qu'ils puissent devenir chacun à leur niveau des ambassadeurs de la cause en s'impliquant dans des actions de bénévolat, ou autre ;

2- Leur faire prendre conscience que l'on peut être porteur d'un handicap et se dépasser, vivre, trouver une voie épanouissante, et que le handicap selon comme il est vécu, n'est pas un frein aux projets.



Le vendredi 6 janvier : **soirée de présentation de films sur génération 2.0**, projet mené avec la ligue de l'enseignement pour créer des films sur la pratique du numérique intergénérationnelle. Les films ont été diffusés toute l'année 2023.

« Génération 2.0 » est une mini-série humoristique et intergénérationnelle produite par la Ligue de l'enseignement 39. Abordées sur un ton décontracté, ces capsules visent à dédramatiser la complexité du numérique et à encourager les personnes éloignées du numérique, jeunes ou moins jeunes, à se faire accompagner.

Les jeunes et les seniors se sont prêtés au jeu en écrivant ensemble les scripts et en devenant acteurs et actrices des vidéos. Les thématiques abordées sont vastes : utilisation du smartphone, réseaux sociaux, jeux vidéo, ... et mettent en scène aussi bien des seniors que des jeunes en difficulté face au numérique. Cette mini-série est composée de 16 capsules vidéo, un nouvel épisode a été publié chaque lundi à 17h à partir du 9 janvier 2023, sur les réseaux sociaux de la Ligue de l'enseignement 39 : Facebook et YouTube : [channelUCs2MeFReV4KQdyD4KdLSpg](https://www.youtube.com/channel/UCs2MeFReV4KQdyD4KdLSpg)

Offre de services et Accompagnement global



CEJ : Contrat d'Engagement Jeune

Les moments forts de l'année

Forum théâtre : Comment aborder des problèmes de société autrement. Avec le forum théâtre, les jeunes travaillent sur une saynète qu'ils présentent à d'autres jeunes. La situation de la saynète atteint à un moment le point de non retour. A partir de ce moment, les spectateurs deviennent **spect'acteurs**, et proposent de rejouer la saynète avec différentes réactions des protagonistes.

Une première a été organisée en décembre avec les jeunes de Champagnole, qui sont venus proposer leur thématique sur le harcèlement aux jeunes de Lons-le-Saunier. Le forum théâtre se termine toujours par un débat plus large sur le thème choisi.



2ème édition du **tous en scène** pour les sites du Haut-Jura et Champagnole. 5 jours pour apprendre à écrire et interpréter un sketch devant un public composé essentiellement de conseillers.ères et des jeunes.

Participation à Octobre Rose : Sur tous les sites de la Mission Locale Sud Jura, les jeunes ont participé à la confection de 1000 grues roses, en origami.

Pour Octobre Rose, l'Institut Curie a invité les Français à s'unir autour d'un nouveau projet solidaire et participatif : la réalisation d'un mobile géant composé de milliers de grues en origami, symbole de guérison et de longévité au Japon. En partenariat avec la ligue contre le cancer, les jeunes ont également réalisé des coussins cœur, qui, placés sous le bras, sont destinés à soulager les douleurs post cancer du sein en diminuant les tensions dues à la chirurgie.



Ateliers remparts : Il s'agit d'un atelier permettant de développer le travail collectif et de découvrir les métiers du patrimoine. Ces ateliers ont été réalisés sur les sites de Lons-le-Saunier, puis de Champagnole. Les jeunes ont échangé avec l'intervenante sur tous les métiers qui tournent autour de la préservation du patrimoine, puis ont pu assembler des pierres pour monter une cathédrale. Sur Lons-le-Saunier, nous avons eu la chance ensuite d'aller sur le site du château de Présilly, afin de parler également du chantiers de bénévoles.

Sur Champagnole, une visite était prévu à la tour d'Otton de Montrond mais les conditions météorologiques étaient trop mauvaises.



Offre de services et Accompagnement global



CEJ : Contrat d'Engagement Jeune

Et plus régulièrement !

Sur le site de Saint-Claude

Des ateliers cuisine ont été mis en place et ont lieu une fois par mois. Ils se déroulent dans la cuisine existante dans les locaux de l'Espace Mosaïque. Le budget défini est de 5 Euros maximum par jeune (6 jeunes max par atelier). Le but est d'apprendre aux jeunes à faire des plats simples et respectant les petits budgets. Cela permet aussi aux jeunes de se confronter à la vie en collectivité et à faire parfois des concessions : les jeunes décident ensemble du menu et doivent se partager les tâches ménagères inévitables à la réalisation du menu (vaisselle, nettoyage du plan de travail...)



Des activités manuelles : couture, origami par exemple, ont eu lieu régulièrement. Ces derniers ont pour but de sensibiliser les jeunes à la « récup » car aucun matériau (tissu, feuilles de papier ou autres) n'est acheté spécialement pour ces ateliers, tout est de la récupération. Cela permet aussi d'observer la dextérité de chacun et la capacité à comprendre et suivre des consignes simples.

Le code de la route : tous les 15 jours environ, sur l'ensemble des sites, des sessions de code de la route sont proposées aux jeunes étant dans une démarche de passation de permis de conduire. Ces ateliers ont été mis en place à partir de la demande des jeunes de pouvoir se remobiliser en collectif. Ces séances de code sont proposées à partir du site <https://www.envoituresimone.com/> en accès gratuit. Ainsi, les jeunes peuvent s'entraîner et avoir un support pouvant être utilisé de façon individuelle.

La sensibilisation à l'approche philosophique et les débats : des ateliers « philo » sont proposés aux jeunes par une intervenante extérieure. Des débats avec comme support des vidéos ou des proverbes tels que « l'habit fait-il vraiment le moine ? » sont proposées par les animatrices de la Mission Locale Sud Jura. Le but est d'amener les jeunes à s'exprimer en collectif, d'oser prendre la parole et de respecter les idées et opinions des autres. Cela permet aussi une ouverture aux autres et à certains sujets de société.





Offre de services et Accompagnement global

L'Orientation

Les opportunités se cachent partout, il s'agit juste de les trouver. Chaque connaissance, chaque compétence peuvent aider le conseiller à mettre en valeur le potentiel du jeune reçu.

La Mission Locale dispose d'une documentation actualisée et gratuite, des logiciels et des bilans d'aide à l'orientation. Les conseillers accompagnent vers des actions qui permettent de découvrir des métiers ciblés : visites et observations en entreprises ou centres de formation, stages pratiques (PMSMP) auprès d'employeurs et rencontres de professionnels pour réaliser des enquêtes métiers.

Des outils : les conseillers sont formés tout au long de leur vie professionnelle

- Portail Parcouréo avec Pass'avenir,
- Découverte métier : les casques de réalité virtuelle, Cléor, fiches CIDJ
- Le scooter, diagnostic
- DIVA (Développement des Intérêts et Valeurs chez l'Adulte), le cristallogramme
- Métiers Facettes
- Le DAQ, Cléor
- ...

Le CEP (Conseil en Evolution Professionnelle) :

La Mission Locale apporte un appui pour accompagner la réflexion, faciliter la recherche d'informations, construire en commun le projet professionnel. La Mission Locale assiste dans la réalisation du parcours. Elle est aux côtés des jeunes pour les aider à mobiliser le Compte Personnel de Formation. La Mission Locale est également amenée à accueillir des personnes de plus de 26 ans dans le cadre d'un entretien diagnostic avant de la réorienter vers le partenaire adéquat.

Le SPRO (Service Public Régional de l'Orientation) :

Organisé en réseaux au niveau régional, le SPRO garantit à toute personne l'accès à une information gratuite sur :

- les métiers ;
- les formations ; les certifications ;
- les débouchés professionnels,

- et les niveaux de rémunération ;
- ainsi que l'accès à des services de conseil et d'accompagnement en orientation de qualité.

La loi du 5 mars 2014 a instauré un droit à la sécurisation des parcours professionnels avec notamment le déploiement du service public régional de l'orientation (SPRO).

L'Accompagnement

Préparer son orientation professionnelle c'est aussi préparer son futur. Son futur à long terme mais également son futur proche. Une fois l'orientation trouvée, formation ou non, chaque jeune doit pouvoir vivre du métier choisi.

Il n'existe pas de situation « normale » : pas de formation après Parcoursup, un arrêt des études, un choix de réorientation après plusieurs emplois, des études réalisées dans un autre pays...

La Mission Locale accompagne chaque jeune au cas par cas en adéquation avec ses besoins.

La Mission Locale propose un processus d'orientation qui aide le jeune à valider un projet professionnel à la fois réaliste et réalisable. Sous forme d'entretiens individuels ou lors de modules collectifs d'orientation, la Mission Locale permet de découvrir les secteurs d'activité et les métiers en accord avec les centres d'intérêts, les aptitudes et les acquis et elle informe sur les moyens d'y accéder, quel que soit le niveau d'études.

Ce sont 21 155 événements sur l'année, dont :

- 5 436 entretiens individuels,
- 3 496 ateliers
- 299 entretiens par des partenaires

La Mission Locale ne se limite pas à la recherche d'emploi : chaque parcours comporte ses propres obstacles et l'emploi constitue souvent la fin du processus. Avant cela, il convient bien souvent de s'attaquer à d'autres problèmes (situation familiale, permis de conduire, logement, citoyenneté, ...).

La Formation

L'entrée sur les formations est liée à plusieurs facteurs :

- le jeune cherche son orientation, veut tester des métiers, a besoin de remise à niveau, les formations DAQ sont ouvertes à ce type de besoin.

- Le travail d'orientation est réalisé, et le jeune sait ce qu'il veut faire mais il n'a jamais été formé sur ce métier, le conseiller va convenir avec lui la formation qui lui conviendrait le mieux par rapport à sa mobilité, par rapport au type d'enseignement (formation scolaire ou continue, alternance, formation à distance,...) Fort de ces informations, le conseiller accompagne tout au long des candidatures et à l'entrée en formation.

- Le jeune a déjà une formation mais souhaite ou doit monter en compétence, des modules complémentaires pour acquérir de nouvelles compétences théoriques ou pratiques existent, en externe ou intra entreprise.

Dans toutes les situations, les conseillers accompagnent les projets, l'équipe est en relation avec la majorité des organismes de formation.

1 conseillère porte la référence PSMJ et elle participe :

- à la Commission locale de formation professionnelle se réunit une fois par an. La convention de partenariat entre la Région et la DISP de Dijon prévoit que dans chaque établissement pénitentiaire de la région Bourgogne-Franche-Comté, cette commission se réunisse afin de préparer le plan de formation en maison d'arrêt en tenant compte des besoins et spécificités de l'établissement ainsi que des besoins en main d'œuvre du territoire.

- aux bilans intermédiaires et final des formations

Accompagnement et accès à une formation :

- 1 199 services proposés pour 500 jeunes
- 930 informations/conseils (réponses techniques données par le conseiller en réponse à la demande du jeune)
- 197 mises en relation (actes nécessitant une mise en œuvre et un suivi approfondi allant jusqu'au traitement du résultat)
- 189 entrées en formation, augmentation de 6%
- 89 formations certifiantes ou qualifiantes

Offre de services et Accompagnement global

L'Entreprise

Trouver un emploi ou une alternance seule n'est pas simple, c'est pourquoi la Mission Locale propose également un accompagnement dans cette démarche.

L'emploi c'est une histoire de contacts humains, de réseau. La Mission Locale dispose de nombreux contacts sur son territoire pour orienter vers les entreprises.



L'expertise du Service Employeurs au sein de la Mission Locale :

Avoir une liste d'entreprise, c'est bien ; savoir comment les cibler, les aborder et défendre sa candidature, c'est mieux.

C'est pourquoi, pour aider et accompagner les jeunes, les conseillers proposent :

- La construction de CV,
- L'accompagnement à la rédaction de la lettre de motivation,
- Préparation aux entretiens
- L'utilisation des outils numériques (LinkedIn, Viadeo)
- Une connaissance des sites de recherche d'emploi.

Les + du Service Employeurs :

- Le SE reçoit des offres (emploi et alternance) d'entreprises, consultables à la Mission Locale.
- Partenaire des structures porteuses du « Parrainage », permet de préparer aux entretiens d'embauche,
- spécialisés dans la relation avec les entreprises, les conseillères et conseiller sont à même de répondre à des questions sur le droit du travail,
- L'accompagnement dans le projet de création d'entreprise en lien avec les structures partenaires,
- La mise en place d'actions locales

Entreprises en contact

Nombre d'entreprises en contact	229
dont en contact pour la première fois	128

(forum de l'alternance) et collaboration aux différentes actions qui se mettent en place avec les partenaires emploi.

- se rapprocher des chefs d'entreprises ou des services RH afin de réaliser des visites.

Le conseiller prescrit des Périodes de Mise en Situation en Milieu Professionnel (PMSMP). D'une durée maximale d'un mois, la PMSMP permet de se confronter à des situations réelles pour découvrir un métier ou un



secteur d'activité, confirmer un projet professionnel ou initier une démarche de recrutement.

Ce sont **337** événements réalisés auprès des entreprises dont :

- 66 entretiens individuel
- 14 visites d'entreprises



Ce sont **6940 services proposés** aux jeunes accompagnés, cela concerne **1200 jeunes**.

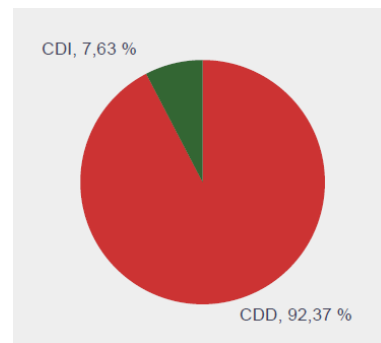
Les offres d'emploi collectées sur l'année 2023 sont au nombre de **118**. Elles sont principalement des CDD (92,37%), 22% sont en insertion, 11% sont en contrat aidé secteur marchand (CIE), 15,3% en CDD temps plein, 16,9% en alternance. L'intérim représente 11,9% des CDD.

Les CDI temps plein ou partiel représentent 3,4% des offres collectées.

Le bassin d'emploi de Lons/Champagnole représente 55,9 % des offres.

Les principaux métiers recherchés :

- Nettoyage des locaux,
- mise en rayon libre-service ; Personnel de cuisine ; personnel polyvalent de restauration
- Revalorisation de produits industriels
- Aménagement et entretien des espaces verts ; Opérations manuelles d'assemblage, tri ou emballage



817 Entrées en emploi 128 contrats aidés 39 contrats en alternance

152 Immersions en entreprise 38 Contrats de volontariat

Offre de services et Accompagnement global



La Santé

Les jeunes qui viennent à la Mission Locale pour la première fois ont souvent une couverture sociale incomplète, voire inexistante. Ils sont souvent dans l'incapacité financière de faire l'avance de frais nécessaires aux soins. Une information spécifique et un accompagnement aux démarches administratives sont donc nécessaires pour assurer l'accès à ces droits.

Les actions menées par la Mission Locale sont organisées avec des partenaires :

- Partenariat avec la CPAM / bilans de santé (La Mission Locale organise des transports pour se rendre aux centres d'examen de santé (Dole ou Bourg en Bresse).+ saisine de la Mission Accompagnement Santé dans les situations telles que : difficultés d'accès aux droits ou de renoncement, difficultés d'accès à des soins ou renoncement, difficultés d'accès à des soins liés à un handicap
- Partenariat avec les CSAPA / ateliers CEJ (la prévention des addictions et des conduites à risques, des informations sur la contraception et les MST)
- Partenariat Centre de santé sexuelle / ateliers CEJ
- Participation aux instances santé Précarité
- Partenariat Maison commune / ateliers santé bien être

En Bourgogne Franche-Comté, l'ARML BFC anime le réseau régional de prise en compte de la souffrance psychosociale des jeunes. Cette action (financé par l'ARS et le FSE) s'appuie sur une intervention de psychologues au sein des Missions Locales pour une meilleure prise en compte de la souffrance psychosociale des jeunes accompagnés, pour lever le frein qu'elle constitue à la réalisation de leur parcours.

En 2023, l'équipe de conseillers.ères a participé à diverses actions afin de monter en compétences :

- Formation Premiers Secours en Santé Mentale pour 2 conseillères (sera déployée également en 2024 pour

d'autres),

- Formation référent Santé mentale en cours pour une salariée,
- Rencontre / présentation du DAC (Dispositif d'Appui à la Coordination),
- Formation régionale "Comment prendre soin des bébés, des enfants, des adolescents et de leur famille d'ici et d'ailleurs, aujourd'hui ?" proposée par Antigone pour 4 salarié.e.s,
- Participation au 1^{er} colloque Précarité et incurie dans le logement pour 3 conseillères,
- Participation à Octobre Rose, Mois sans tabac à Champagnole,
- Participation aux cellules cas complexes sur Champagnole. Ces cellules devraient se mettre en place sur les autres sites.

Au sein de la structure, a été mis en place un trio de conseillères qui aura en référence la santé, cette thématique est renforcée car le public accueilli est de plus en plus impacté par des problèmes de santé, des problèmes psychiques, ...

Ce sont 2 278 services proposés autour de la subsistance, la prévention, les droits, la couverture sociale, les services santé,... pour 373 jeunes accompagnés :

- 2 210 informations/conseils,
- 35 demandes de prise en charge, de visites médicales,
- 27 orientations vers un service santé,
- 6 aides/sécurisation financière

Le handicap en 2023 :

- Participation aux EP MDPH
- Collectif Handi Jura : Temps fort en juillet sur la semaine du handicap
- Participation au diagnostic territorial sur l'offre médico-sociale pour les personnes en situation de handicap dans le Jura
- Formation ARIA (Accompagner Repérer et Insérer les jeunes Autistes) pour l'équipe
- Participation aux plateformes TSURO animées par l'ADNA / partage d'expériences et compréhensions des troubles cognitifs

Le Logement



La recherche et l'accès à un logement autonome est une question cruciale pour une insertion durable, c'est également un sujet de préoccupation pour l'entrée dans une formation, le démarrage d'un contrat en alternance ou d'un emploi.

Les Missions Locales développent des actions spécifiques pour le logement des jeunes : informations sur l'accès au logement, droits et devoirs du locataire, gestion du budget, aide à la recherche et maintien dans un logement. Ces services sont offerts soit en interne, soit en partenariat avec un acteur local.

Les Missions Locales instruisent également des demandes d'aides et de sécurisation financière. Il s'agit d'aide de type FAJ, ALT, APL etc. pour permettre aux jeunes d'accéder à un logement et aider les jeunes en difficulté à payer leur loyer.

Ce sont 361 services proposés pour l'accès et le maintien dans le logement sur la période d'accompagnement par la Mission Locale et après.

Les services liés au logement concernent principalement des demandes d'informations et de conseils mais aussi des demandes d'aides financières. **240 jeunes ont été concernés sur cette thématique**

Offre de services et Accompagnement global

La Citoyenneté

La Mission Locale Sud Jura apporte aux jeunes qu'elle accompagne les informations et les outils qui leur permettent d'exercer pleinement leur citoyenneté :

- démarches administratives,
- demande de naturalisation,
- recensement,
- Journée Défense et Citoyenneté,
- impôts,
- banque,
- droit de vote,
- SNU,

- Le service civique : la Mission Locale est plateforme Service Civique, elle porte des services civiques pour d'autres structures grâce au déploiement d'un agrément national porté par l'UNML,

La citoyenneté recouvre l'accès aux droits, aux relations jeunes/justice, à la vie quotidienne, et à la mise en œuvre des actions de solidarité.

La citoyenneté est un élément essentiel à l'accès à l'autonomie du jeune dans son parcours professionnel. Elle se situe en amont du projet professionnel et contribue à son élaboration pour préparer le jeune à ses engagements futurs.

Ce sont 1 892 services proposés tout au long du parcours d'accompagnement.

Quelques exemples d'actions mises en œuvre :

Participation aux collectes alimentaires avec les restos du Cœur et la Banque Alimentaire du Jura.

Des périodes de bénévolat pour pouvoir obtenir une aide régionale au permis, 15h minimum sont demandées pour être éligible.

Découverte des institutions avec des visites sur les différentes villes, une visite du Sénat au printemps pour découvrir les fonctions de cette institution, visite des institutions locales (Com Com de Champagnole)

Intervention de partenaires sur les droits des jeunes avec la CAF mais aussi autour de la gestion de budget avec l'UDAF. Infos Jeunes Jura intervient sur la sensibilisation aux fake news.

Action de sensibilisation autour de la sécurité routière.

Passage du PSC1 pour sensibiliser aux gestes des 1ers secours et obtenir un diplôme qui pourra être valorisé sur leur CV.

Création de leur identité numérique : application permettant d'accéder à tous les services de l'Etat avec un seul code.

Animation de jeux autour de la citoyenneté et des démarches administratives (COURSOPAPIERS)

Un volet culture est également porté par la Mission Locale,

- partenariat avec les Scènes du Jura, en 2023, ce sont 7 spectacles qui ont été proposés aux jeunes ainsi que 3 visites du théâtre de Lons-le-Saunier, avec lors d'une visite la rencontre du directeur artistique (présentation des métiers techniques du théâtre et du spectacle vivant).

- partenariat avec la Frat' sur Saint-Claude

- Information sur la Pass'culture, nouveau dispositif favorisant l'accès à la culture afin de renforcer et diversifier les pratiques culturelles, en révélant la richesse culturelle des territoires, offert aux jeunes de 15 à 18 ans. Dans le cadre de sa mission d'intérêt général, le Pass'culture est attentif à **l'inclusion de tous les publics** dans le dispositif et a développé des partenariats avec les grands réseaux socio-éducatifs comme l'Union Nationale des Missions Locales,

- Visite de la salle de spectacle, le Bœuf sur le toit.

- Participation au festival « bouche à oreille » sur lequel les jeunes ont apporté une contribution bénévole pour distribuer des flyers, participé au montage et démontage des structures.

La Milo'Mobile

2023 marque la fin du projet PIC Repérage dans le cadre du consortium ARML/MLBFC. Le repérage des publics dits « invisibles » est un enjeu décisif du plan d'investissement dans les compétences (PIC), qui vise à prévenir l'éloignement durable de certains jeunes du marché du travail et le risque de précarisation croissante de ces publics. Ainsi depuis 2020, la Mission Locale Sud Jura accentue ses démarches permettant **d'aller vers** les publics non accompagnés pour leur permettre d'accéder à un accompagnement socio-professionnel, à une formation ou à leur droit.

Si les publics cibles de l'AAP sont les jeunes de 16 à 25 ans qui ne sont ni en emploi, ni en formation ni en stage, les jeunes issus des QPV et des zones rurales ou encore les jeunes en situation de handicap, la MLSJ développe une pratique qui vise non pas à repérer des « invisibles » mais bien à « se rendre davantage visible » afin d'apporter un même niveau d'accessibilité aux services de droit commun à l'ensemble de son public.

Dans ce sens, la Milo'Mobile poursuit son action en sillonnant l'ensemble du territoire Sud Jura et en étant présente auprès des partenaires, des entreprises, des communes et des EPCI.

Du 24 avril au 23 juin, le **Milo'Mobile Tour #2** permet une présence repérée, accrue sur chacun des 9 EPCI qui composent le territoire.

- 143h30 de permanences sont assurées
- 57 actions programmées
- sur 53 communes.

Les EPCI sont associés à la construction de cette tournée et les élus de chaque commune sont contactés et rencontrés pour la très grande majorité.

Chacune des actions construites est l'occasion de rencontrer le public, les partenaires locaux et ainsi disséminer l'offre de service de la MLSJ pour multiplier les relais en local et permettre un meilleur repérage des ressources mobilisables pour chaque jeune.

Au-delà donc de l'Appel à Projet PIC REPERAGE qui a permis de développer ce dispositif, la Milo'Mobile a aujourd'hui vocation à constituer une permanence itinérante pouvant être sollicitée sur l'ensemble du Sud Jura. Elle vient compléter la présence de la MLSJ au plus près de son public avec le développement des 9 permanences et des 3 antennes de l'association.



Offre de services et Accompagnement global

La Mobilité

APPEL A PROJETS 2022-2023 : Contrat d'Engagement Jeunes - Volet Jeunes en rupture - Volet MOBILITE

La réponse porte sur la mise en place d'une plateforme de mobilité solidaire en lien aux travaux effectués pendant l'existence de la Cité de l'Emploi et le groupe mobilité sur le Haut-Jura.

La plateforme a pour objectif d'accompagner les publics fragilisés, prioritairement les jeunes les plus éloignés, en levant les freins à la mobilité qu'ils rencontrent. Il s'agit d'apporter une réponse individualisée aux problématiques de mobilité pour favoriser leur autonomie. Le projet se décline en trois volets :

Volet 1 : Plateforme d'information sur la mobilité

Volet 2 : Service d'accompagnement à la mobilité

Volet 3 : Coordination, animation des partenariats et ingénierie de projet.

Les deux premiers volets du projet permettent de répondre à l'objectif suivant : apporter des réponses immédiates et accompagner vers une mobilité autonome et pérenne. Le troisième volet du projet permettra de créer une dynamique territoriale autour de la mobilité et d'impulser des services innovants répondant aux besoins du territoire. Au plan pédagogique, l'objectif est de situer la personne accompagnée dans une logique de parcours vers la mobilité :

- Apprendre à bouger > Information, Formations
- Donner envie de bouger > Les expériences de mobilité
- Donner les moyens de bouger > Accès à des moyens de transport collectifs, individuels ou alternatifs
- Autonomie

Rencontre des partenaires locaux : Recensement de l'offre de service sur le Haut Jura :

CPIE : mercredi 15/02/2023

AE PEDROLETTI : mercredi 15/02/2023

Médiathèque « Dôme » : jeudi 09/03/2023

CCAS : mardi 14/03/2023

AE du Haut Jura : mercredi 15/03/2023

ASMH : vendredi 28/03/2023

AE Jura Sud : Jeudi 30/03/2023

CMA39 : jeudi 06/04/2023

AE Manu : samedi 08/04/2023

AE ABC : mercredi 12/04/2023

Pôle Emploi : jeudi 20/04/2023

CAF : mercredi 19/04/2023

MOBIGO : Lundi 24/04/2023

PNRHJ : vendredi 26/05/2023

Les Restos du Cœur : vendredi 26/05/2023

Maison des Associations : jeudi 06/07/2023

Garage Solidaire du Haut Jura : mercredi 30/08/2023

ASMH 1000 Services : jeudi 14/09/2023

Cité scolaire du PSS : mardi 19/09/2023

MDS : jeudi 21/09/2023

Réseau Solidarités Jeunes Jura : lundi 11/12/2023



Action avec le CPIE

« Coup de pédale pour l'avenir » : avec Jérôme FORTIER

Salle Bavoux Lançon à Saint Claude

Du 27 au 30 juin 2023 de 9h à 17h

Participants : 5 jeunes

Objectifs :

Acquérir un vélo : Assurer le confort et la sécurité lors des déplacements.

Développer des compétences de réparation basiques :

- Apprendre à effectuer des petites réparations sur le vélo, telles que la réparation d'une crevaisson, le réglage des freins, et la lubrification de la chaîne.

- Être capable de résoudre les problèmes mécaniques simples pour assurer un fonctionnement optimal du vélo.



Promouvoir un mode de déplacement écologique :

- Opter pour une mobilité active en utilisant la seule énergie musculaire pour les déplacements.

- Réduire l'empreinte carbone en évitant l'utili-

sation de moyens de transport motorisés.

Rouler en toute sécurité :

- S'équiper d'un casque de vélo pour assurer une protection en cas de chute.

- Adopter des pratiques de conduite sûres et respecter le code de la route.

- Être conscient(e) de l'environnement et des autres usagers de la route.

Participer à la journée du vendredi 21 juin :

- Planifier et effectuer des déplacements à vélo pour visiter la Mission Locale Sud Jura.

- Profiter d'une balade écologique autour de Saint Claude en favorisant un mode de vie actif.

Sensibiliser à l'impact environnemental :

- Informer et sensibiliser les autres sur les avantages du cyclisme en tant que moyen de transport durable.

- Encourager la réduction des émissions de gaz à effet de serre et promouvoir des modes de vie



Offre de services et Accompagnement global

La Mobilité

Action Avec la CMA

Animation d'Ateliers collectif autour de la Mobilité à Saint Claude « A la découverte du Territoire et de ses Possibilités » : avec Cemile POYRAZ Espace Mosaïque – Médiathèque – La Fraternelle – La Mairie - Oppelia Passerelle 39 - CCAS Du 25/05 - 07/09 - 14/09 au 5/10 2023 de 13h30 à 15h30

Participants : 11 personnes dont 10 F et 1 Jeune H

Objectifs :

- Lever les freins cognitifs, psychologiques et socioculturels : Formation à la mobilité
- Lever les freins liés à la méconnaissance du réseau de transport : Conseil en mobilité
- Gérer son Stress
- Les participants pourraient apprendre à se déplacer efficacement dans la région, à utiliser les transports en commun, à planifier leurs déplacements, à connaître les horaires et les itinéraires, lire un plan et une mise en situation réelle.

Action Avec l'ASMH

Animation d'Atelier « Mobilité collectif »

Les locaux de l'ASMH

Judi 5/10/2023 de 13h30 à 15h30

Participants : 4 personnes dont 1F et 3 H dont 1 Jeune H

Objectifs : « Savoir, pouvoir et vouloir bouger »

- Connaître l'offre global de TC du territoire
- Savoir utiliser le transport en commun
- Savoir lire un plan et les horaires des transports
- Cartes de Mise en situation
- Quizz Mobilité

Permanence au Lycée PSS :

Le Hall du lycée PSS

Mardi 17/10/2023 de 12h00 à 14h00

Participants : 14 personnes dont 8 F et 5 H (entre 15 et 24 ans)

- Questionnaire sur les pratiques de mobilité au quotidien
- Les aides au permis de conduire

Permanence au Restos du cœur :

Dans les locaux des Restos du Cœur
Vendredi 23/06/2023 – 08/09/2023 – 27/10/2023 de 14h00 à 16h30

Participants : 7 – 6 – 10 personnes (6F et 17 H (dont 8 jeunes entre 18 et 25 ans)

- Questionnaire sur les pratiques de mobilité au quotidien
- Informations autour de la mobilité

Permanence à la Médiathèque

Médiathèque «Dôme» à Saint Claude
Mercredi 07/06/2023 – 13/09/2023 – 18/10/2023 de 14h00 à 16h30

Participants : 17 – 04 – 13 personnes (21 F et 13 H (dont 24 jeunes entre 15 et 23 ans)

- Questionnaire sur les pratiques de mobilité au quotidien
- Informations sur les aides au permis de conduire

Les ateliers Mobilité Avec La Milo Sud Jura / CEJ

Objectif : Savoir bouger



- Connaître l'offre global de TC du territoire
- Savoir utiliser le transport en commun
- Savoir lire un plan et les horaires des transports
- Apprendre à se déplacer
- Quizz Mobilité

Antenne de Saint-Claude

Mercredi 22/11/2023 – Mardi 28/11/2023 de 14h00 à 16h30

Antenne de Lons-le-Saunier

Lundi 04/11/2023 – Mercredi 11/12/2023 de 14h00 à 16h00

Antenne de Champagnole

Mercredi 06/12/2023 – Jeudi 14/12/2023 de 14h00 à 16h00

25 jeunes ont bénéficié de ces ateliers en 2023, ils seront proposés plus régulièrement sur 2024.



Pour déployer le volet mobilité au sein de la structure, une chargée mobilité a été recrutée fin 2022, elle s'est formée pour être reconnue « conseiller en mobilité pour l'insertion » en février et mars 2023. Ceci a contribué à la mise en place des différentes actions proposées courant 2023 et celles à venir.

C'est également par cette certification que la Mission Locale Sud Jura est devenue prestataire sur l'action MBI (Bilan d'accompagnement à la Mobilité Individuelle) auprès de Pôle Emploi à partir de mai 2023, pour le compte de Roue de Secours 39 qui porte le marché actuel sur le Jura.

Objectifs :

- Évaluer la pertinence du projet
- Tester la motivation par apport au projet
- Identifier les freins et les atouts à la mobilité
- Cibler les besoins

Le contenu de l'action :

- Utilisation d'un questionnaire de mobilité (environ 70 questions)
- Test d'évaluation à la formation du code de la route
- Maîtriser les compétences de base
- Sécurisation permis de conduire
- Recherche d'aides financières
- Accompagnement administratif
- Mise en relation
- Échanges sur les conclusions pour l'élaboration d'un projet mobilité partagé et validé

Bilan 2023 :

- 24 DE ont été positionnés,
- 15 prestations ont été réalisées



La Mission Locale

Sud Jura ^{1/3}

Au 22/01/2024



Pôle administratif et RH

Direction

Valérie GICQUAIRE (*Directrice*) [1 ETP]

Vincent RIZZI (*Responsable de secteur*) [1 ETP]

Maryline CHALOYARD (*Assistante de direction*) [1 ETP]

Chargées d'Accueil et d'animation

Amélie ETHEVENOT *Lons-le-Saunier* [1 ETP]

Sylviane GUINCHARD JACQUES *Champagnole* [0.69 ETP]

Lucy ROCHET GARNIER *Haut-Jura* [0.69 ETP]

Pôle Mobilité

Ouahiba TOURNIER

(*chargé de mission Mobilité*) [1 ETP]

Pôle Accompagnement du public

Conseiller & Conseillères

Sur Haut-Jura

Christine BRUNATO [1 ETP]

Carole CAVALLI [1 ETP]

Frédéric JEUNET [1 ETP]

Sur Champagnole

Nadine CALINON [1 ETP]

Pierrick FRISCH [1 ETP]

Blandine GAGNEUR [0]

Sur Lons-le-Saunier

Julie CAMELIN [1 ETP]

Christelle COURVOISIER [1 ETP]

Maryline LINARES [0.74 ETP]

Katia ROCH [1 ETP]

José-Antonio GOMES [1 ETP]

Animatrices du CONTRAT ENGAGEMENT JEUNE

Mélanie BRUET - Julie CARRIOT KERVAREC

Elise BOTTAGISI

[2,71 ETP]

Pôle communication et événementiel & numérique

Matthew FENLON (*chargé de communication*) [1 ETP]

Théa PAULINO (*Assistante communication en apprentissage*) [1 ETP]

La Mission Locale

Sud Jura ^{2/3}

Au 22/01/2024



Les Ressources Humaines sur 2023

Les départs :

Fabienne MAZUE, conseillère, rupture conventionnelle en février,

Véronique INVERNIZZI, conseillère, mise à disposition par la ville de Lons-le-Saunier, retraite au 1^{er} mars,

Nathalie GRANDJEAN, animatrice Milo'Mobile, démission en mai,

Kévin GIRE, animation vidéo en service communication, fin de contrat en juin,

Margaux MAILLARD, alternante auprès du service entreprise, fin de contrat en juin,

Séverine BENIER, psychologue, mise à disposition dans le cadre du projet porté par l'ARML et financé ARS/FSE, fin de contrat en juin,

Maryline MERLIN, animatrice CEJ sur Lons-le-Saunier, abandon de poste, licenciement pour faute en juin,

Fanny CHUM, chargée d'accueil et d'animation sur Saint-Claude, en congé parental, rupture conventionnelle en août,

Céline BOSSU, conseillère sur Lons-le-Saunier, démission en novembre,

Christelle KINDT, animatrice Milo'Mobile et animatrice CEJ sur Lons-le-Saunier, arrivée en mai 2023 et démission en novembre.

Les arrivées :

Frédéric JEUNET, conseiller itinérant sur le Haut-Jura depuis janvier,

José Antonio GOMES, conseiller sur Lons-le-Saunier depuis juillet,

Pierrick FRISCH, conseiller en remplacement depuis octobre du congé maladie de Blandine GAGNEUR, absente depuis juin 2023.



La formation continue :

23 salarié.e.s ont bénéficié d'au moins une formation sur l'année 2023, 2 salariées ne font plus partie de l'effectif en fin d'année 2023.

28 formations ont été organisées sur le Plan Régional de Formation, sur le Plan Interne de la structure, sur des actions nationales financées par UNIFORMATION, sur des formations actions, ...

2 formations liées à la sécurité ont été mises en place sur le Plan Interne :

- SST, renouvellement des licences de 8 salarié.e.s,
- Manipulation des extincteurs pour 22 salarié.e.s

3 salarié.e.s ont participé à un colloque organisé par Antigone sur « comment prendre soins des bébés, des adolescents et de leur famille d'ici et d'ailleurs, aujourd'hui ? »

2 salarié.e.s ont réalisé une formation individuelle, choisie par elle sur :

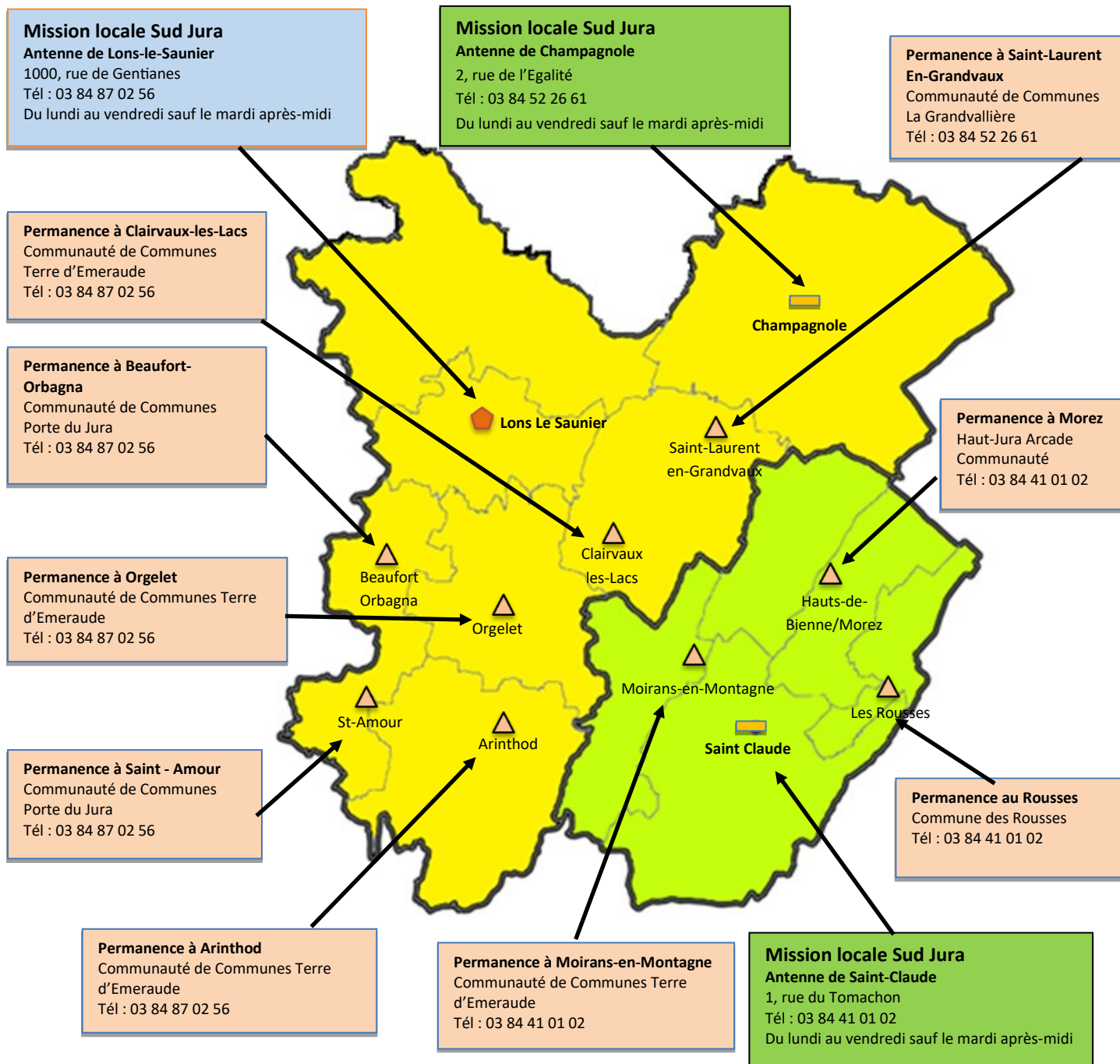
- Communiquer autrement pour mieux coopérer : les bases de la Communication Non Violente en environnement professionnel et citoyen.
- Référent en santé mentale et psychiatrie en milieu de vie

14 salarié.e.s ont participé à la formation ARIA (Accompagner, Repérer et Insérer les jeunes Autistes), action nationale déployée en 2023 auprès du réseau.

Des sessions régionales autour du CEJ ont été programmées toute l'année 2023 afin de contribuer à une meilleure compréhension du dispositif et de sa mise en œuvre au sein des équipes.

La Mission Locale

Sud Jura 3/3



📍 Siège social

📍 Antenne

📍 Permanences en 2023 :

Arinthod : 1 réalisée

Beaufort-Orbagna : 11 réalisées et 11 annulées

Clairvaux-les-Lacs :

Hauts-de-Bienne/Morez : 73 réalisées et 17 annulées

Les Rousses : 17 réalisées et 4 annulées

Moirans-en-Montagne : 21 réalisées et 17 annulées

Orgelet : 9 réalisées et 14 annulées

Saint-Amour : 15 réalisées et 11 annulées

Saint-Laurent-en-Grandvaux : 22 réalisées et 3 annulées

Les permanences au sein de la structure ^{1/2}

La Mission Locale Sud Jura accueille des partenaires sur des permanences afin d'enrichir son Offre de Services (OdS) auprès des jeunes

BGE : sa vocation est d'accompagner les créateurs / repreneurs d'entreprise dans la mise en place de leur projet mais aussi le suivi après la création. Elle est présente sur l'antenne de Saint-Claude tous les mardis sur rendez-vous



CIBC JURA : le Centre de Bilan de Compétences informe et accompagne au travers de différentes prestations les particuliers sur l'identification de leurs compétences et potentialités.

Dans le cadre de prestations mises en place pour l'AGEFIPH, il intervient sur les antennes de Champagnole et Saint-Claude.

Il informe et accompagne également les salarié.e.s sur le Conseil en Evolution Professionnelle en animant la prestation Avenir Actif. Les conseillers sont présents deux jours par mois sur rendez-vous.



D **Délégué du Défenseur des Droits** : bénévoles, les délégués sont formés pour recevoir, gratuitement, toute personne qui sollicite de l'aide pour faire valoir ses droits.

Que peut faire un délégué ? Après avoir pris connaissance de votre situation, les délégués vous informent sur vos droits et, si nécessaire, vous réorientent vers une structure qui pourra mieux vous aider. Chaque fois qu'ils le peuvent, les délégués vont solliciter les administrations concernées par votre situation pour rechercher une solution amiable par voie de médiation.

Présent le 2^{èm} et 4^{èm} jeudi du mois à Saint-Claude ; le 1^{er} et 3^{èm} jeudi sur Champagnole et sur rendez-vous.

É **CIO (Centre d'information et d'orientation)** : accueille les jeunes (élèves, étudiants, apprentis, non scolaires) ayant besoin d'informations et de conseils d'orientation.

La présence d'une psychologue de l'Education Nationale une fois par semaine est maintenue pour répondre aux sollicitations des parents et des scolaires sur l'antenne de Saint-Claude. Elle est présente tous les mercredis après-midi en dehors des congés scolaires. Pendant cette période, un intervenant est présent au moins une journée sur site.



Les permanences au sein de la structure 2/2



L'Armée : l'Armée de l'Air et la Marine Nationale mettent en place des rendez-vous sur Lons-le-Saunier pour renseigner les jeunes sur leurs recrutements. Elle reçoit les jeunes intéressés et qui ne peuvent se déplacer sur les différents sites régionaux. Présence le 4^{ème} mercredi du mois (uniquement sur rendez-vous).



L'armée de terre tient une permanence le 4^{ème} mercredi après-midi de chaque mois pour informer des potentiels recrutements et pour accueillir des jeunes déjà volontaires pour une période militaire. Elle est présente ponctuellement sur les trois sites.



L'Adie complète les partenaires présents dans les locaux de Saint-Claude.

L'association finance, conseille et accompagne les entrepreneurs dans la création et le développement de leur activité. Le conseiller est présent tous les vendredis sur rendez-vous.



ReTravailler : accompagne salarié-e-s et demandeur-euse-s d'emploi tout au long de leur parcours professionnel dans le cadre de prestations financées par les OPCO, Pôle Emploi, l'Agefiph, les Conseils Régionaux et Départementaux... Ces prestations ont pour finalités de :

- Accompagner et sécuriser les transitions professionnelles
- Valoriser les compétences professionnelles
- Accompagner le transfert de compétences
- Définir et valider un projet professionnel
- Accompagner les parcours de Validation des Acquis de l'Expérience
- Accompagner à la reprise ou à la création d'entreprise
- Développer l'employabilité
- Trouver un emploi



Le réseaux régional Mutualisation



En 2023, la mutualisation mise en place par l'Association Régionale des Missions Locales et qui existe depuis quelques années déjà, permet au réseau régional d'avoir des outils de travail communs, une communication ciblée, une offre de services identique.

Accès Internet mutualisé régionalement : les Missions Locales de Bourgogne Franche-Comté ont adhéré à un accès groupé et protégé via l'ARML. Pour la MLSJ, ce sont trois accès pour les antennes de Lons-le-Saunier, Saint-Claude et Champagnole.

Un accès public ouvert aux jeunes est également mis à disposition grâce à un appel d'offre régional pour un coût moindre. Ceci permet aux jeunes de se connecter via leur androïde directement sur l'accès public de la MLSJ.

Une messagerie : office 365 avec des outils partagés, l'accès à la visio partagée (Teams), des agendas partagés, pour un coût moindre grâce à la mutualisation avec l'ARML.

Rezomilo est l'espace où chacun peut trouver les éléments sur la vie du réseau et se référer au travail de chacun. Un espace dédié au travail effectué dans les Groupes de Travail régionaux qui s'appuie sur les conseillers référents, les directions, les présidents, ... Ces espaces reprennent les thématiques communes à l'ensemble des Milos BFC.



Réseaux sociaux et site internet :

En 2023 l'Association Régionale a continué d'animer des ateliers et groupes de travail autour de la communication sur les réseaux sociaux et le site internet intégré. En travaillant avec les autres Missions Locales de la région, la Mission Locale Sud Jura a réalisé :

- des campagnes publicitaires sur Méta (Facebook) et Instagram,
- une campagne Google Ads,
- Les mise à jour et la participation à l'amélioration du site internet intégré dans le site régional

Communication :

Chiffres du site internet en 2023 :

- 2316 sessions
- 1044 recherches Google « organique »¹
- 143 visites grâce à une campagne Google Ads
- 264 visites « directe »²
- 149 visites apportées par les réseaux sociaux

Fin 2023, la page Instagram de la Mission Locale Sud Jura comptabilise 287 abonnés et le contenu le plus performant sont les photos avec les groupes des jeunes lors d'animations.

La page Méta de la Mission Locale Sud Jura comptabilise 761 « abonnés », une augmentation de 12% par rapport à 2022.

Le contenu le plus performant sur Méta a été la vidéo de l'aménagement de la Milo'Mobile. Grâce à une campagne de publicité sur Méta et Instagram, la vidéo a été vue par 63 212 personnes et activée 5 609 différentes interactions.



En 2023, la Mission Locale Sud Jura a organisé avec succès les premiers forums alternance. Ces événements ont eu lieu à Champagnole et Lons-le-Saunier. Pour assurer la visibilité de ces forums, des affiches ont été distribuées dans les centres villes, des campagnes d'emailing ont été partagées par notre réseau de partenaires, et des publications ont été diffusées sur les réseaux sociaux avant l'événement. De plus, des vidéos en direct ont été diffusées sur les réseaux sociaux le jour même de chaque événement, mettant en avant les intervenants et les opportunités offertes.



L'ensemble du contenu lié aux forums a généré un engagement significatif, atteignant un total de 4 575 personnes et générant 59 interactions avec le contenu.

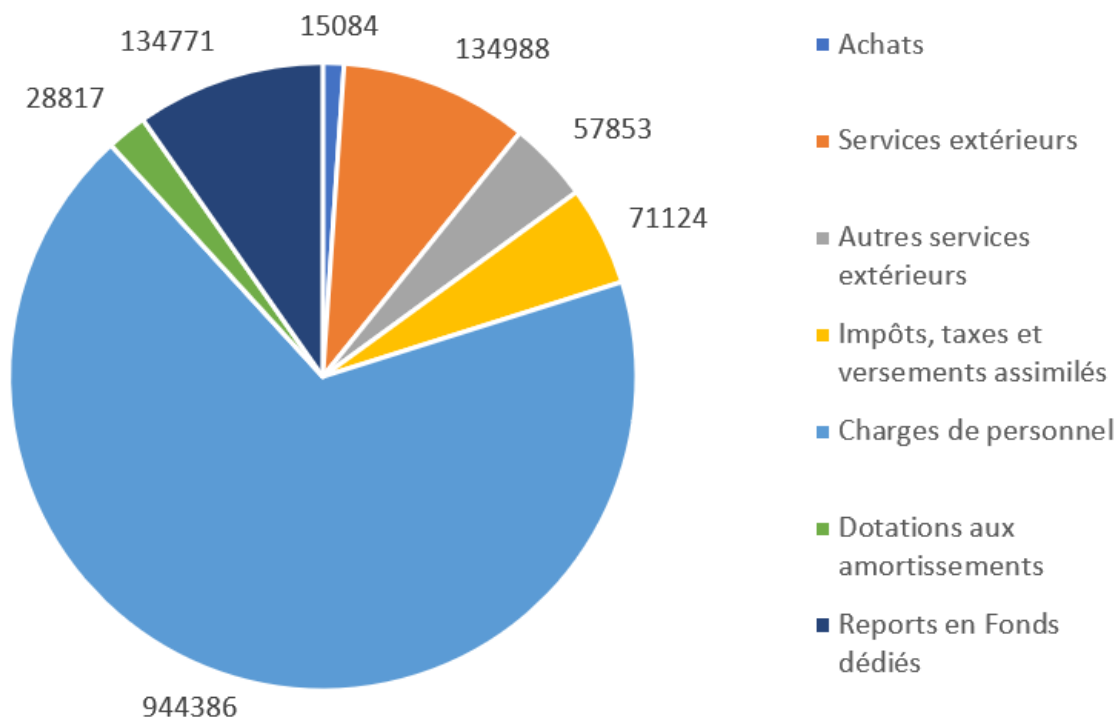
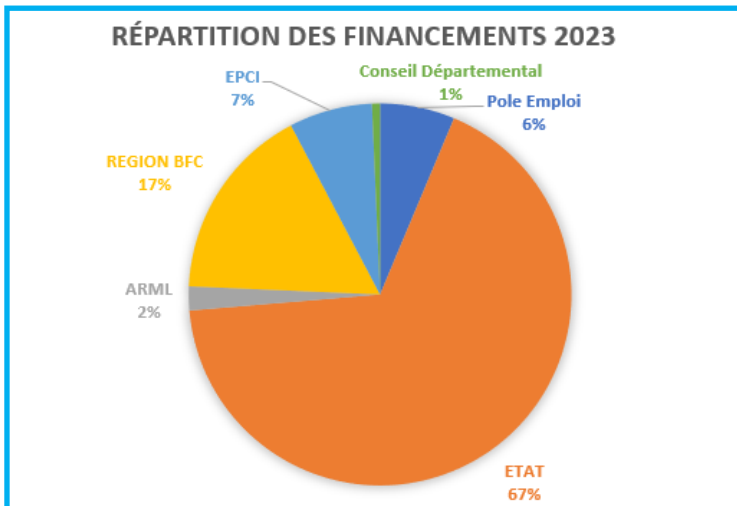
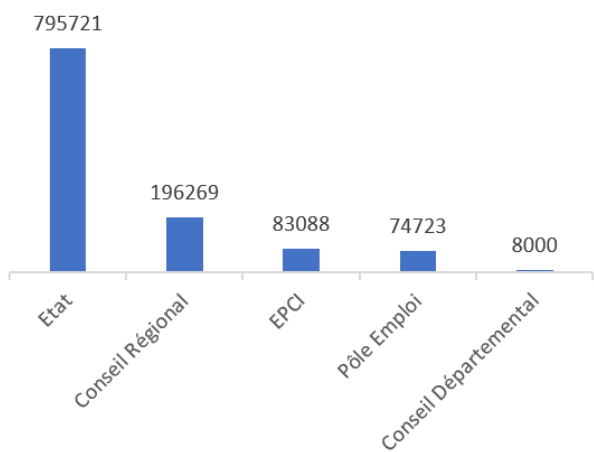
¹Organique = visite du site internet grâce au moteur de recherche (non-payé).

²Directe = visite grâce à une saisie directe d'URL du site et les autres visites non-attribuées à une catégorie d'acquisition

³Couverture = nombre de personnes qui ont vu un post, (engagement = ensemble des « j'aime », partages et commentaires)



Le financement 2023



Le budget prévisionnel 2024



CHARGES :

Les charges de personnel représentent 77,71 % de l'ensemble des charges pour 2024

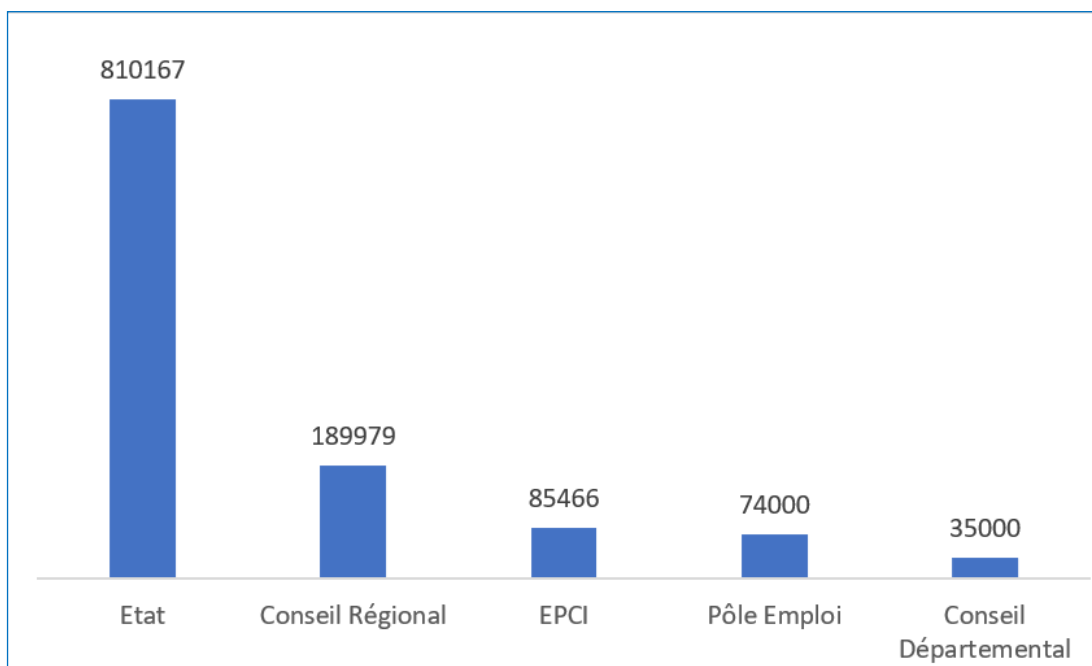
Les charges consacrées aux déplacements (carburant - location voitures - entretien et maintenance des voitures - déplacements dont repas, hébergement, frais kilométrique...) sont d'un peu plus 3% des charges totales en 2024.

PRODUITS :

Le Budget Prévisionnel est basé sur la convention pluriannuelle de l'Etat et l'évolution de la subvention prévue par le Conseil Régional.

Pour la participation des EPCI, une décision en CA sur fin 2023 a été prise en présence de chaque délégué des EPCI.

Il est prévu sur 2024 de faire une demande auprès du Conseil Départemental dans le cadre du Pacte Local des Solidarités sur les axes accompagner les jeunes à l'autonomie et mobilité solidaire



Les perspectives 2024

La labellisation de la Mission Locale Sud Jura

Le label des Missions Locales vise à affirmer la dimension réseau et son positionnement de service public de proximité d'accompagnement des jeunes vers l'autonomie et l'emploi. Il formalise les principes et valeurs d'engagement communs des Missions Locales (dans la continuité du Cadre Commun de référence).

Les travaux de labellisation s'appuient sur le Référentiel de labellisation des Missions locales, ce document a été validé par le Comité de pilotage le 27 octobre 2022, par le Bureau de l'UNML le 9 novembre 2022, par le CA de l'UNML le 24 novembre 2022 et a été adopté par l'AG de l'UNML le 7 décembre 2022.

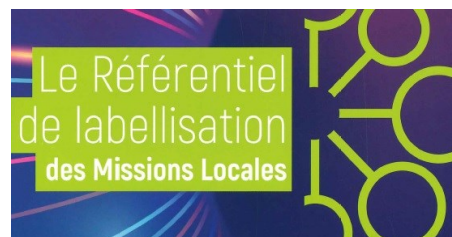
Pour la Mission Locale Sud Jura, cette labellisation est engagée et se construira tout au long de 2023. L'engagement est pris, le CA sera sollicité. Un premier rendez-vous a été réalisé le 3 mai 2023 avec l'UNML en présentiel dans les locaux du siège social.

En 2024, l'aventure continue. L'ARML s'est dotée d'une référente Labellisation qui accompagne les directions à la mise en œuvre pour présenter les dossiers de labellisation auprès du jury.

Sur l'année à venir, des temps de travail pour avancer

sur la labellisation vont se mettre en place.

L'idée est de déposer la candidature à l'audit avant fin juin 2024 pour être auditée avant fin d'année 2024.



Le Projet Associatif

Le Projet Associatif est un document fédérateur qui permet :

- ◆ D'amorcer d'une part la réflexion sur le contenu des statuts existants
- ◆ D'intégrer une démarche stratégique
- ◆ De donner du sens aux actions
- ◆ De formaliser l'expression partagée de ce sur quoi Conseil d'Administration et professionnels s'engagent.

Il s'agit alors de questionner les valeurs qui fondent l'action, les activités de l'association, les acteurs impliqués ainsi que l'organisation et le fonctionnement de l'association.

Le Projet Associatif a été repris en 2023 pour proposer une écriture finale fin 2024. La Mission Locale Sud Jura est accompagnée par un organisme, In Formatio, afin de ne pas s'égarer dans les méandres d'un Projet Associatif.

Des groupes se sont mis au travail en 2023, une présentation de la mise en place d'un Projet Associatif a été faite auprès des administrateurs, une journée (le 30 janvier 2024) s'est déroulée pour présenter aux administrateurs le résultat du travail fait et proposer la suite de l'élaboration de ce Projet Associatif.

Des temps vont être à nouveau proposés pour continuer

le travail de synthèse et d'écriture. L'accompagnateur d'In Formatio doit faire remonter à la structure un premier point d'étape du travail engagé suite aux différentes rencontres.



Les perspectives 2024



AAP Mobilités Solidaires

Ce projet fait suite à l'AAP 2022/2023 sur le volet jeune en rupture-volet mobilité.

Fort de son expérience de développement d'une "plateforme" de ressources en mobilité sur le territoire de la CC Haut Jura Saint-Claude (HJSC), la MLSJ souhaite donner de la continuité à son action.

Ce nouveau projet pour l'année 2024 et sur le territoire de la CC HJSC doit alors permettre de proposer les services suivants :

- Poursuite du recensement de l'offre de service en mobilité du territoire afin de constituer une plateforme d'information sur la mobilité physique, géographique, professionnelle et les moyens à disposition (moyens de locomotion disponible sur le territoire, mobilité numérique). Sur les aides à la mobilité et aux financements (d'achat de véhicules d'occasion, de location, d'achat d'un abonnement de transport en commun, financement du code, du permis de conduire, aides mobilisables).
- Coordination des acteurs (faire vivre le réseau et les partenariats afin de maintenir à jour la base de données en mobilité, d'améliorer la connaissance et la diffusion de l'offre de

mobilité disponible sur le territoire et de générer de la plus-value par la mise en synergie des acteurs)

- Accompagnement à la mobilité par différentes actions individuelles ou collectives (pour 1 : Apprendre à bouger > Information, Formations, 2 : Donner envie de bouger > Les expériences de mobilité, 3 : Donner les moyens de bouger > Accès à des moyens de transport collectifs, individuels ou alternatifs et enfin viser à l'Autonomie des publics en termes de mobilité).

Le projet abondé prévoit donc une reconduction de nos actions pour l'année 2024 sur ce même secteur géographique avec :

- la continuité du projet initial tel que présenté,
- le recensement et la mise à jour constants de l'offre de service en mobilité,
- la coordination du réseau d'acteurs, opérateurs en mobilité,
- La mise en place d'actions de sensibilisation à la mobilité pour les professionnels de l'accompagnement (social, pré-professionnel, professionnel) qui accueillent le public et d'actions à destination des publics les plus fragiles.

Le Réseau Pour l'Emploi

Loi Plein emploi : création du Réseau pour l'emploi

Création du Réseau pour l'emploi : organisation commune des missions des acteurs au service du plein emploi (art. 4)

Le Réseau Pour l'Emploi est mis en place. A l'origine du projet de loi, ce réseau était dénommé France Travail mais pour éviter toute confusion avec la nouvelle dénomination de Pôle emploi qui devient l'opérateur France Travail au 1er janvier 24, son nom a été changé.

Le Réseau Pour l'Emploi est constitué des acteurs de l'insertion et de l'emploi notamment l'Etat, les collectivités locales, les missions locales, les organismes de placement spécialisés dans l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap et bien sûr l'opérateur France Travail.

Le réseau mettra en œuvre les missions d'accueil, d'orientation, d'accompagnement, de formation, d'insertion, de placement des personnes à la recherche d'un emploi ou rencontrant des difficultés sociales et professionnelles et le versement de revenus de remplacement,

d'allocations ou d'aides aux demandeurs d'emploi.



Afin d'assurer le suivi et l'accompagnement des personnes en recherche d'emploi ou rencontrant des difficultés sociales et professionnelles, il est mis en place des procédures et des indicateurs communs à tous les acteurs du Réseau pour l'emploi durant l'année 2024.

Ainsi, demandeurs d'emploi et employeurs bénéficient d'un socle commun de services en matière de placement notamment.



ANNEXES

- **Fiches techniques :**

- **PACEA**

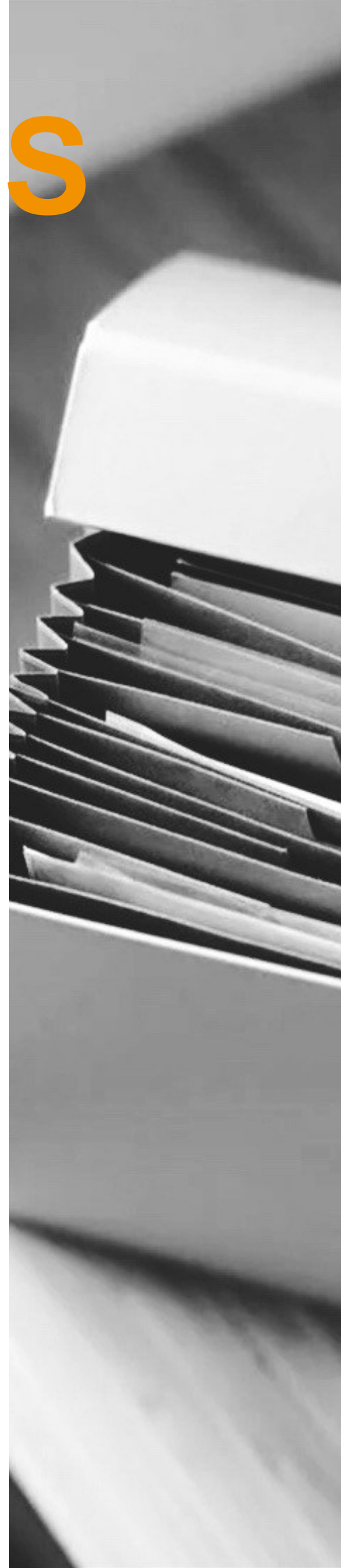
- **CEJ**

- **OdF**

- **PPAE**

- **Glossaire**

- **Partenaires**



PACEA

Le PACEA c'est quoi ?

Le Parcours Contractualisé d'Accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie (PACEA) est un dispositif national. Il consiste en un accompagnement individualisé et contractualisé entre un jeune et la Mission Locale.

Tous les jeunes suivis par la Mission Locale Sud Jura, quelle que soit leur situation (NEET, emploi, formation...) ont vocation à intégrer le PACEA, dispositif socle de l'accompagnement par la Mission Locale, le PACEA est la clé d'accès à son offre de service.

C'est pour qui ?

Le PACEA est ouvert à tous les jeunes de 16 à 25 ans. Vous pouvez entrer en PACEA quels que soient votre situation et votre projet, dès lors que vous souhaitez bénéficier d'un soutien de la part d'un.e conseiller.ère de la Mission Locale.

Pourquoi entrer en PACEA?

Le PACEA est un parcours construit avec votre conseiller.ère qui s'adapte à vos projets professionnels et personnels. Vous avez envie d'accéder à l'emploi, à une formation, mais pas que ? Logement, santé, mobilité, appui financier, votre conseiller.ère est là pour vous accompagner dans vos démarches et vous aider à trouver les solutions dont vous avez besoin.

Les **objectifs et le contenu de chaque phase** sont définis avec le jeune et ils font l'objet d'une évaluation à leur terme, afin de mesurer avec lui sa progression vers l'emploi et l'autonomie.

Comment ca se passe ?

Avant toute entrée en PACEA ou toute orientation vers un partenaire, **un diagnostic initial réalisé entre le/la conseiller.ère et le jeune**, permet d'identifier la situation, les demandes, les besoins ou les attentes du jeune ainsi que les compétences acquises. Les conclusions de ce diagnostic initial, engagé avant toute orientation vers le PACEA, ont vocation à s'enrichir pendant toute la durée du parcours du jeune en PACEA grâce aux actions mobilisées par le/la conseiller.ère et ses partenaires.

Le diagnostic initial peut être composé de plusieurs entretiens entre le jeune et le/la conseiller.ère mais également de situations professionnelles, d'ateliers ou toute autre action nécessaire à la construction du parcours.

Le jeune et le/la conseiller.ère ont un mois pour contractualiser un parcours d'accompagnement après le premier entretien.

L'engagement des jeunes dans le PACEA se matérialise par la signature avec la Mission Locale d'un cerfa du parcours d'accompagnement contractualisé vers l'emploi et l'autonomie (formulaire cerfa N°15656*01) qui est dématérialisé depuis 2023.

Une fois entré en PACEA, vous pouvez accéder à l'ensemble des actions et solutions proposées par la Mission Locale et vous concentrer sur votre projet avec l'appui de votre conseiller.ère.

Vous faites des points d'étapes réguliers avec votre conseiller.ère pour voir où vous en êtes et déterminez ensemble les prochaines étapes de votre parcours.



Contrat d'Engagement Jeune



Le Contrat Engagement Jeune est en vigueur depuis mars 2022, **parcours entièrement personnalisé qui peut durer de 6 à 12 mois**, peut être prolongé jusqu'à 18 mois en fonction du profil, pour aider à définir un projet professionnel et à trouver un emploi.

Le Contrat d'Engagement Jeune s'adresse à **tous les jeunes de 16 à 25 ans (et les moins de 30 ans en situation de handicap)**. Pour bénéficier du dispositif CEJ il faut être NEET. C'est aussi la **possibilité de bénéficier de l'ensemble de l'offre de services de Pôle emploi et des Missions Locales** ainsi que d'actions structurantes durant le parcours : par exemple formation, dispositif d'accompagnement intensif (EPIDE, École de la 2^e Chance...), volontariat en service civique ou période de mise en situation en milieu professionnel .

Lors de la signature le jeune bénéficie :

1. Un accompagnement personnalisé avec un.e conseiller.ère dédié.e qui le suit tout au long de son parcours et jusqu'à ce qu'il accède à un emploi durable.

2. Un programme intensif de 15 à 20 heures par semaine composé de différents types d'activités . Il peut notamment s'agir d'activité recouvrant les domaines ce dessous :

- **Construction du projet professionnel** : immersions professionnelles en entreprise, stage, ateliers internes, ...
- **Développement des compétences** : construction d'un parcours de formation, remise à niveau, travail sur les savoirs-être ou expériences professionnelles, ...
- **Préparation d'une candidature** : notamment préparation de CV et lettre de motivation, mais également réalisation d'entretien d'embauche, ...
- **Recherche de solutions d'emploi** : par exemple préparation d'une réponse à une offre d'emploi ou à un entretien d'embauche, savoir chercher les offres qui correspondent, ...
- **Création d'entreprise** : sensibilisation à la création d'entreprise, préparation d'un projet, accompagnement dans les démarches administratives, orientation vers les partenaires comme BGE, ADIE, ...
- **Prise de confiance et remobilisation** : par exemple image de soi, engagement, mentorat, des ateliers internes portent ces sujets.
- **Levée des freins périphériques** : activités visant par exemple à répondre à un besoin en matière de santé, mobilité, logement, gestion du budget, ...

Ils bénéficient également, selon leurs besoins, d'activités structurantes, telles que :

- **Une formation ou un dispositif préparatoire** (formation pré-qualifiant ou qualifiante, certifiante, diplômante, prépa apprentissage, etc.)
- **Un accompagnement intensif spécifique externe** (par exemple au sein de l'EPIDE, d'une École de la 2^e Chance, en intégrant le service militaire adapté ou encore le service militaire volontaire),
- **Une mission d'utilité sociale** : par exemple le service civique ou la phase d'engagement du service national universel
- **Une période d'emploi aidé** : insertion par l'activité économique, contrats aidés (PEC ou CIE), CDD tremplin, etc.

3. Une allocation mensuel en fonction de mon âge, mes ressources et à condition que je respecte mes engagements

16-17 ans : 211,20€ si foyer non-imposable ou imposable au titre de la tranche 1 d'imposition,

18 ans et + : 528€ si foyer non imposable,

18 ans et + : 316,80€ si foyer imposable au titre de la tranche 1 d'imposition

Le Contrat d'Engagement Jeune peut-il être rompu ?

En cas d'absence répétée à une action programmée ou si un jeune n'a pas accompli les actions qu'il devait accomplir dans le cadre des temps en autonomie, il peut être sanctionné.

L'article R. 5131-18 dispose qu'au troisième manquement constaté sans motif légitime, le Contrat d'Engagement Jeune est rompu. De même, une fausse déclaration dans le but de percevoir l'allocation entraîne automatiquement la rupture du contrat. Ces décisions prennent effet le premier jour du mois suivant leur notification.





L'Obligation de Formation

permet de repérer et d'amener vers un parcours d'accompagnement et de formation les jeunes en risque d'exclusion. Est concerné tout mineur de 16 à 18 ans :

- ◆ en situation de décrochage du système scolaire.
- ◆ diplômé ou non
- ◆ ni en emploi ni en éducation ni en formation.

Elle s'inscrit également dans le plan de relance #[1jeune1solution](#) dont l'objectif est d'accompagner les jeunes mineurs vers une poursuite d'études, un retour en formation ou un dispositif d'insertion professionnelle et sociale.

De nombreux acteurs mobilisés :

Les Missions Locales sont chargées d'assurer le respect de l'Obligation de Formation, elles le font avec des professionnels du Centre d'Information et d'Orientation de proximité en travaillant en lien étroit avec différents acteurs dont les établissements scolaires, Pôle emploi, les structures de décrochage scolaire (micro lycées), l'école de la 2e chance, etc. Ces collaborations permettent d'assurer un repérage des jeunes. Cette étape permet aux PSAD de prendre contact avec les jeunes concernés par l'OdF afin de leur proposer un entretien personnalisé. En fonction de sa situation et de ses besoins, le jeune est orienté vers une formation ou un emploi par le réseau FOQUALE. Des solutions et un accompagnement vers des métiers d'avenir lui sont proposés.

A qui s'adresser pour s'informer ?

Deux outils sont dédiés aux jeunes ou aux familles qui souhaitent s'informer :

- un numéro vert : **0 800 122 500**
- une plateforme en ligne : **Nouvelles Chances**

Au téléphone, les acteurs de l'orientation et de l'accompagnement, répondent en fonction de la région où habite le jeune, de manière à ce qu'il ait immédiatement en ligne un professionnel de sa région. Cette plateforme, après quelques années de fonctionnement, est très peu sollicitée.

Au sein de la Mission Locale Sud Jura, le dispositif est mis en œuvre depuis octobre 2020, depuis 2023, 4 conseillers.ères portent ce dispositif, ils/elles œuvraient déjà sur la PSAD en lien avec le CIO de Lons-le-Saunier. Les conseillers.ères gèrent dans un premier temps la liste issue des établissements scolaires croisée avec les jeunes connus dans le SI de la structure. 2 FOQUALEs existent sur le territoire auxquelles participent les conseillers.ères afin d'apporter leur expertise et des solutions aux jeunes étudiés lors de ces réunions.

Dispositifs utilisés pour répondre à l'Obligation de Formation :



SERVICE CIVIQUE
Une mission pour chacun au service de tous



Références : le texte est pris pour l'application de l'[article L. 114-1 du code de l'éducation](#) tel qu'il résulte de l'[article 15 de la loi n° 2019-791 du 26 juillet 2019](#) pour une école de la confiance. Les dispositions du [code de l'éducation](#) modifiées par le décret peuvent être consultées, dans leur rédaction résultant de cette modification, sur le site Légifrance (<https://www.legifrance.gouv.fr>).

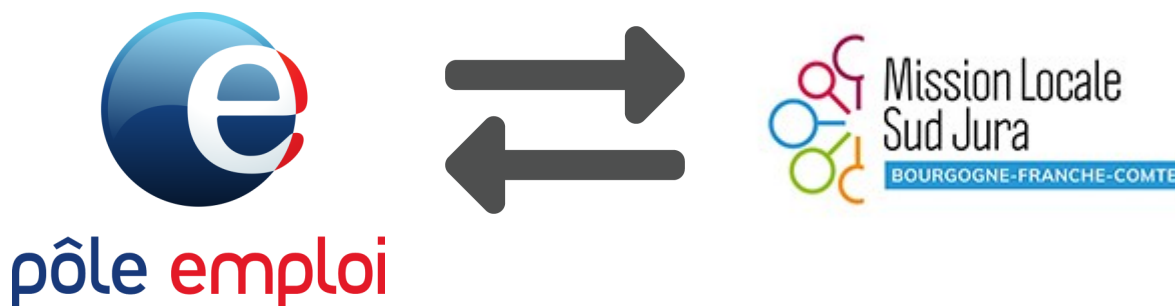
PPAE



Le PPAE (Projet Personnalisé d'Accès à l'Emploi) :

peut être considéré comme un contrat mis en œuvre avec un conseiller afin de déterminer les démarches que chaque partie (demandeur et Pôle Emploi) doit mettre en place concernant la recherche d'emploi. Le Projet Personnalisé d'Accès à l'Emploi (PPAE) concerne tous les demandeurs d'emploi disponibles à s'insérer ou retourner sur le marché du travail.

D'une manière concrète, le PPAE permet notamment de disposer d'une feuille de route concernant la recherche, c'est-à-dire de pouvoir suivre l'ensemble des actions pour la recherche d'emploi. Il permet aussi de formaliser par écrit les engagements de chacun (demandeur d'emploi et conseiller Pôle Emploi). Et enfin, c'est un moyen de matérialiser le lien pour le projet professionnel que le demandeur d'emploi va devoir mettre en œuvre avec son conseiller tout au long de la période de chômage.



Le réseau des missions locales coopère avec Pôle Emploi dans le cadre d'un accord national signé également par l'Etat. Cet accord a été signé en 2015 pour une durée de 3 ans. Il s'inscrit dans une politique européenne en réponse aux difficultés des jeunes NEET (ni en formation, étude ou emploi). Depuis, il est prolongé par avenant.

L'accord est décliné localement entre la Mission Locale Sud Jura et les agences Pôle Emploi de Lons le Saunier-Champagnole et de Saint-Claude qui ont défini le socle de leur partenariat. Celui-ci repose sur la complémentarité de leurs savoir-faire et de leurs offres de services.

L'accord inclut un volet « suivi délégué ».

Celui-ci garantit à chaque jeune l'accompagnement par l'une ou l'autre structure en évitant les double accompagnements. Pôle emploi délègue à la Mission Locale Sud Jura un certain nombre d'accompagnements pour des jeunes demandeurs d'emploi inscrits, les plus éloignés de l'emploi, sans expérience professionnelle.

En 2024, l'accord cadre local intégrera la mise en place du RPE, la déclinaison des actions de l'année à venir, ainsi que les moyens mis en place pour mieux collaborer autour de cet accord cadre.



Le glossaire

ADLCA : association du dispensaire de lutte contre les addictions

AIR : Association Intercommunale de Réinsertion

APEI : Association de Parents d'Enfants Inadaptés

ARML : Association Régionale des Missions Locales

ASEAJ : Association de Sauvegarde de l'Enfant à l'Adulte du Jura

ASMH : Association Saint Michel-le-Haut

BRSA : Bénéficiaire du Revenu de Solidarité Active

CARSAT : Caisse d'Assurance Retraite et de Santé au Travail

CAF : Caisse d'Allocation Familiale

CSAPA : Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie

CCAS : Centre Communal d'Actions Sociales

CCI : Chambre de Commerce et d'Industrie

CIDFF : Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles

CDDI : Contrat à Durée Déterminé d'Insertion

CEJ : Contrat Engagement Jeune

CEP : Conseil en Evolution Professionnelle

CES : Centre d'Examen de Santé

CFA : Centre de formation des Apprentis

CHRS : Centre d'Hébergement et de Réinsertion sociale

CIE : Contrat Initiative Emploi

CIO : Centre d'Information et d'Orientation

COFIL : COmité de PILotage

CPAM : Caisse Primaire d'Assurance Maladie

CPO : Convention Pluriannuelle d'Objectifs

DAQ : Dispositif d'Accompagnement vers la Qualification

DDETSPP : Direction Départementale de l'Emploi, du Travail, des Solidarités et de la Protection des Populations

DISP : Direction Interrégionale des Services Pénitentiaires

EFS : Espace France Service

EPCI : Etablissement Public de Coopération Intercommunale

EREA : Etablissement Régional d'Enseignement Adapté

FOQUALE : Formation QUALification Emploi de l'Education Nationale

GEIQ : Groupement d'Employeurs pour l'Insertion et la Qualification

IAE : Insertion par l'Activité Economique

MFR : Maison Familiale et Rurale

MLSJ : Mission Locale Sud Jura

NEET : (jeune) Ni en Emploi, ni en Etude, ni en Formation

OdF : Obligation de Formation

OdS : Offre de Services

OPCO : OPérateur de COmpétence

PACEA : Parcours d'Accompagnement Contractualisé vers l'Emploi et l'Autonomie

PEC : Parcours Emploi Compétences

PIAL : Parcours d'Intégration par l'Apprentissage de la Langue

PIC : Plan d'Investissements dans les Compétences (PRIC : Régional)

PJJ : Protection Judiciaire de la Jeunesse

PMSMP : Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel

PPAE : Projet Personnalisé d'Accès à l'Emploi

PSAD : Plateforme de Suivi et d'Appui aux Décrocheurs

PSMJ : Personnes Placées Sous Main de Justice

QPV : Quartier Prioritaire de la Ville

RH : Ressources Humaines

RQTH : Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé

RSA : Revenu de Solidarité Active

RPE : Réseau Pour l'Emploi

SAIO : Service Intégré de l'Accueil et de l'Orientation

SE : Service Employeurs (au sein de la Mission Locale)

SEPRO : Service en Evolution PROfessionnelle (au sein de la Mission Locale Sud Jura)

SIAE : Structure de l'Insertion par l'Activité Economique

SNU : Service National Universel

SPE : Service Public de l'Emploi

SPIP : Service Pénitentiaire d'Insertion et Probation

SPRF : Service Public Régional de la Formation

SPRO : Service Public Régional de l'Orientation

TH : Travailleur Handicapé

UNML : Union National des Missions Locales

Et tous les autres...

Les partenaires

Emploi

- ◆ Les agents des Pôles Emploi Lons-Champagnole & Saint-Claude,
- ◆ La Plateforme RH,
- ◆ Les parrains et leurs coordinateurs de la Chambre des métiers et de l'Artisanat et de la Maison commune de Lons le Saunier.
- ◆ La Préfecture la Sous-Préfecture de Saint-Claude & La DDETSPP
- ◆ L'ensemble des employeurs en relation avec la structure
- ◆ Les OPCO
- ◆ Les groupements d'employeurs (GEP platergie, SOELIS, GEIQ Industrie,...).
- ◆ Le SIAE

Formation et orientation

- ◆ Les organismes de formation des 2 bassins d'emploi, également ceux vers lesquels les jeunes se rendent
- ◆ L'animateur territorial du Conseil Régional et l'animatrice du SPRO,
- ◆ Les services d'accès à l'apprentissage des chambres consulaires,
- ◆ La PSAD (Plateforme de Soutien et appui aux Décrocheurs)
- ◆ Les FOQUALES (Lons-le-Saunier et Saint-Claude)
- ◆ Le CIO de Lons-le-Saunier,

Logement, transport, santé

- ◆ La CARSAT, la CPAM, les CES de Dole & de Bourg en Bresse
- ◆ Les CSAPA de PADLCA & d'OPPELIA

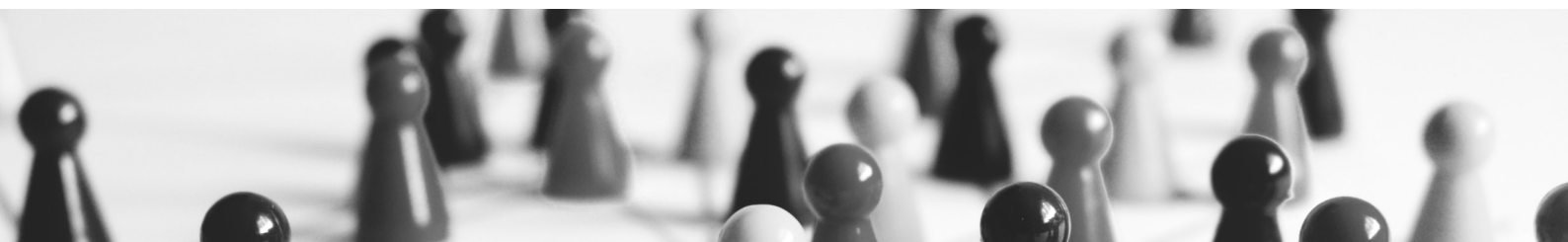
- ◆ AIR sur Lons-le-Saunier
- ◆ L'ASMH sur le territoire couvert
- ◆ La CAF du Jura
- ◆ Le Conseil Départemental
- ◆ Le Conseil Régional,
- ◆ Les logements d'urgence, temporaires, CHRS, Logement étudiants, ...
- ◆ Les autres structures d'hébergement.
- ◆ Le SIAO

Accompagnement, éducation spécialisée

- ◆ Les éducateur.trice.s des établissements spécialisés (APEI, ASEAJ, Juralliance, ...),
- ◆ Les travailleur.euse.s sociaux des CCAS des communes couvertes par la Mission Locale Sud Jura,
- ◆ Les conseiller.ère.s insertion professionnelle & assistant.e.s sociaux du Département,
- ◆ Les éducateurs et éducatrices du Ministère de la Justice (PJJ et SPIP),
- ◆ Les encadrant.e.s des structures d'insertion par l'activité économique (IAE),
- ◆ Les conseillères du CIDFF,
- ◆ La plateforme de mobilité AIR.

Structures d'accueil et de proximité en milieux urbain ou rural

- ◆ Les animateurs et animatrices de la Maison commune de Lons,
- ◆ Les éducateurs et éducatrices en prévention des communes,
- ◆ Les animateurs et animatrices des France Services du territoire
- ◆ Info Jeunes Jura



EN COMPLÉMENT

- **Les rapports d'activité par EPCI**
- **Bilan du service Communication**
- **Bilan AAP CEJ Jeunes en rupture**

